

Nen-Oun-Ef, la momie du séminaire

Rita Désy-Proulx

Number 49, Winter–Spring 1991

Le patrimoine funéraire : au-delà du mythe

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17790ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Désy-Proulx, R. (1991). Nen-Oun-Ef, la momie du séminaire. *Continuité*, (49), 16–18.

autant de rappels des villas, des résidences pavillonnaires et des murs entourant les propriétés; les institutions ou associations et leurs monuments symboliques; le cadastre funéraire rectiligne et régulier et le monument d'échelle uniforme rappellent les maisons en rangée; les secteurs plus récents aux monuments implantés deux à deux s'apparentent aux ensembles de maisons jumelées... jusqu'au colombarium, qui évoque le phénomène du «condominium»!

LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

Autre élément de réflexion, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges présente des archives de pierre, un livre ouvert sur la société montréalaise catholique. Accueillant d'abord une population majoritairement canadienne-française, le cimetière reflète de plus en plus la réalité ethnique de Montréal (mais non sa diversité religieuse!). L'importance accordée au culte des ancêtres sinon à la religion peut se traduire par l'ornementation florale des tombes, par les habitudes de visite aux morts et par l'entretien des monuments funéraires.

Les événements sociaux se laissent découvrir à travers les pierres: pertes de fortune, épidémies ou guerre. Les monuments peuvent aussi refléter la disparition réelle de familles ou la perte d'intérêt occasionnée par l'absence ou l'éloignement des descendants vers la banlieue, par l'émigration ou, tout simplement, par l'indifférence.

QUI EST LE GARDIEN DU CIMETIÈRE?

Le cimetière permet à ceux qui le désirent de revivre le siècle passé et de mieux comprendre le présent. Le document de pierre sera-t-il transmis aux générations du XXI^e siècle, pour faire connaître la grande et la petite histoire de Montréal, l'histoire individuelle ou anonyme qui, souvent, sans être racontée, constitue néanmoins la véritable histoire qui façonne la ville?

Devant le changement des valeurs sociales, il faut s'interroger sur les gestes à poser pour assurer cet avenir. La réflexion qui suit dépasse le mandat d'étude et les résultats de l'inventaire des monuments funéraires. Pourtant, elle devrait guider le choix des interventions. La préservation des éléments funéraires n'est pas futile; elle transcende les préoccupations individuelles et quoti-

diennes et fait appel à une responsabilité historique plus grande, permettant à une société de survivre et de traverser le temps. Le témoignage aux morts et à l'histoire demeure une responsabilité des vivants.

La société montréalaise, comme l'ensemble de la société québécoise, vit par rapport à son patrimoine funéraire une transformation qui dépasse le seul phénomène de la désaffection religieuse. Les structures familiales et les valeurs sociales ont changé, ce qui se reflète dans les attitudes face au monument funéraire, rendant moins claire la relation émotive avec ce dernier et moins évident le sens de la responsabilité à l'égard de ce patrimoine, seul témoignage de l'existence de certains individus.

La relation d'un peuple avec son patrimoine funéraire n'est pas étrangère à celle qu'il entretient avec son patrimoine bâti et culturel en général. Comme la préservation et la mise en valeur du patrimoine se traduisent souvent par des interventions requérant des ressources financières, l'intérêt pour ce patrimoine peut-il être perçu comme une priorité «sociale»? Sinon, qui le regrettera? Les futures générations, fort probablement...

Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges pourrait certes constituer un vibrant témoignage de plus d'un siècle de l'histoire montréalaise, si son patrimoine est connu et préservé. Cette réflexion concerne aussi son voisin, le cimetière Mount Royal, porteur du témoignage d'une autre partie de la société montréalaise.

L'inventaire, sous la responsabilité de M^{me} Dandavino, a été mené à bien grâce à la collaboration de MM. Martin Bégin et Réal Benoit, alors étudiants en architecture, de M^{me} Wendy Graham, architecte paysagiste à la Ville de Montréal, et de l'administration du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, qui a facilité l'accès au site et permis la consultation de ses archives.

Les opinions exprimées à la suite de la présentation de l'étude n'engagent que l'auteur et aucunement la Ville de Montréal ni l'administration du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Rita Rachele Dandavino, architecte et urbaniste, est préposée à la planification au Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal.

par Rita Désy-Proulx†

N.D.L.R.: M^{me} Rita Désy-Proulx a été bénévole pendant plusieurs années au Musée du Séminaire. Elle est décédée en 1990 au moment où les recherches qu'elle menait sur la momie étaient sur le point d'aboutir. Pour Continuité, le professeur Luc Noppen a résumé quelques écrits de M^{me} Désy-Proulx sur le sujet, à la fois pour témoigner de cette recherche et pour rendre hommage au travail, souvent oublié, du personnel bénévole qui anime les musées et lieux culturels.

Couché dans son sarcophage, le petit Nen-oun-ef est l'attraction du Musée du Séminaire de Québec. Des études faites à partir des inscriptions sur le sarcophage de la momie ont permis d'avancer l'hypothèse qu'il daterait de 1400 avant Jésus-Christ et donc qu'il appartient à la XVIII^e dynastie. Il est peu probable que des recherches plus poussées nous en apprennent davantage. En effet, comment savoir vraiment d'où vient cette momie achetée à un marchand? Ensuite, peut-on vraiment expliquer et dater cette momie à l'aide des inscriptions du sarcophage alors que rien ne nous permet d'affirmer que le contenu appartient bel et bien au contenant?

La momie et son sarcophage sont par contre des objets intéressants pour présenter les origines de la thanatologie, à une époque où l'on voulait conserver le corps intact afin que l'âme du défunt puisse s'y réincarner. On peut donc l'interpréter en relation avec le culte des morts en Égypte, comme cela a déjà été fait.

Mais cette petite momie peut nous révéler bien des choses sur le Québec du XIX^e siècle. Son périple mérite d'être mieux connu, comme aussi les raisons qui l'ont amenée à Québec. Tout cela nous éclaire aussi sur le contexte dans lequel est né le Musée du Séminaire.

NEN-OUN-EF, LA MOMIE DU SÉMINAIRE

Acquise dans des circonstances pour le moins douteuses, cette petite momie nous en dit long sur le contexte scientifique du Québec au XIX^e siècle.

UNE MOMIE POUR 440 FRANCS

C'est en 1863 que l'un des prêtres de l'institution, l'abbé Thomas-Étienne Hamel, secrétaire de l'Université, écrit à l'abbé Bégin, qui séjourne en Europe avant de se rendre en Terre Sainte, pour lui demander d'acheter des momies. En janvier 1868, celui-ci donne des nouvelles de son expédition:

« (...) mon premier plan était de me rendre à Thèbes dans la H^e-Égypte et de vous en rapporter des momies, comme vous me l'aviez demandé. Mais le voyage était trop long et de plus il n'était pas sûr que je trouvasse des momies car maintenant le gouvernement a absolument défendu aux indigènes de faire des fouilles et il y a partout des gardiens chargés de veiller à ce qu'on enlève rien. Ensuite me serait-il possible de les soustraire à la surveillance de la police! J'ai alors demandé s'il n'y avait pas au Caire quelque receleur de momies; on m'en a indiqué un excellent, catholique, vrai gentil-homme... Il m'en a fait une 300 fr. et une autre 100 fr.; elles avaient leur sarcophage en bois avec hiéroglyphes. Je lui dis que c'était trop cher et le quittai. J'allai cependant faire visite au consul anglais et lui dis que j'avais l'intention d'acheter des momies pour le Musée de l'Université de Québec. Je lui demandai de bien vouloir demander aux autorités égyptiennes la permission de laisser passer ces momies à la frontière. Il me promit son concours dans cette affaire et me dit même que je

pouvais les acheter et qu'il les ferait passer. Je retournai chez mon escroqueur, il était revenu à de meilleurs sentiments. Après bien des pourparlers, il me donna (mais parce que c'était pour une université catholique) deux grandes momies dont l'une avec sarcophage, puis une momie d'enfant avec un vieux masque et un petit sarcophage de fœtus, le tout pour... devinez... pour 440 francs (...)»

La caisse est adressée au recteur de l'Université Laval et arrive à Québec en juillet 1868, mais on se garde bien de dire ce qu'elle contient. On sait, à voir la petite momie, qu'elle a été dépouillée de ses bandelettes, déshabillée en quelque sorte. On sait aussi que l'usage qu'on fit de ces objets contribua à la disparition de certains d'entre eux. Mais pourquoi donc l'Université Laval avait-elle besoin de ces momies? Pour répondre à cette question il faut revoir le contexte dans lequel a lieu cette acquisition, dans des circonstances pour le moins douteuses.

DES OBJETS QUI TÉMOIGNENT

Disons d'abord que cette volonté d'acquérir une momie s'inscrit dans le contexte scientifique de l'époque. Avec le XIX^e siècle naît la science expérimentale qui à la connaissance rationnelle

Le couvercle du sarcophage. (photo: Musée du Séminaire de Québec, Pierre Soulard)





La momie Nen-oun-ef, achetée par un prêtre du Séminaire en 1868, n'a pas encore livré le secret de ses origines. (photo: Musée du Séminaire de Québec, Pierre Soulard)

oppose le savoir découlant de l'observation des objets et des phénomènes naturels. L'archéologie devient alors la science à la mode puisque les objets qu'elle «découvre» témoignent d'états de civilisation jusque-là inconnus. En même temps l'enseignement des sciences repose de plus en plus sur les objets, ce qui explique le développement d'innombrables collections «scientifiques» dans les collèges et universités de l'époque. Ce changement de société explique aussi l'émergence du musée moderne, reposoir de tous ces objets qui désormais «témoignent».

L'archéologie qui explore d'abord les traces de l'Empire romain et des cités grecques s'intéresse très tôt à l'Égypte. À l'occasion des campagnes napoléoniennes (1798-1801), l'Occident se découvre des origines qui remontent au-delà de l'antiquité gréco-romaine. Les Européens importent monuments et objets des rives du Nil pour remplir les musées de ces témoins qui, curieusement, évoquent tous la mort. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'obélisque que l'architecte John Phillips érige au début du XIX^e siècle pour commémorer la mort glorieuse des deux héros de la Bataille des plaines d'Abraham.

Alimentée par l'archéologie, la connaissance scientifique remet sérieusement en cause plusieurs dogmes de l'Église. En effet, alors que l'abbé Bégin emballe ses momies pour envoyer à Québec, on enseigne encore, au Séminaire et à l'Université, que le monde a été créé en 4963 avant Jésus-Christ. Mais les expéditions scientifiques qui parcourent

la vallée du Nil établissent aussi qu'avant que ne se développe la mythologie païenne, les croyances des Égyptiens consacraient une divinité principale et surtout souscrivaient à la thèse de la réincarnation ou seconde naissance, en quelque sorte équivalente à la résurrection à la faveur du Jugement dernier.

Le processus scientifique de l'époque exigeait donc qu'à Québec comme ailleurs dans le monde l'on procède à certaines observations. Déjà en 1850, le docteur James Douglas avait remis au Séminaire deux têtes de momies qu'il avait rapportées d'une expédition en Égypte¹. Ce médecin dont l'historien James MacPherson LeMoine se plaît à dire qu'il «était épris des découvertes modernes de la science» était fasciné par la mort: il s'était installé à Québec en 1826 après avoir été chassé d'Utica (New York) parce qu'il s'y était livré à des dissections sur des cadavres².

Toujours selon LeMoine, «l'excéntrique archéologue de la Canardière (il a fondé l'Asile de Beauport) avait convié à son domicile quelques bonnets de la science de Québec pour assister au déroulage d'une momie qu'il avait prononcée être une princesse ou du moins une femme de qualité (...) ayant découvert dans sa cassette des fragments de bijouterie en or... la princesse se trouva être un Égyptien...³» Le fils du médecin, le révérend James Douglas, a d'ailleurs fait un compte rendu d'une telle «séance de déroulage» lors d'une conférence prononcée le 15 février 1865 devant les membres de la Literary and Historical Society et intitulée *Two Mummies from Thebes in Upper Egypt*.

La momie du Musée du Séminaire n'est pas une curiosité égarée parmi des collections d'objets scientifiques. C'est un objet qui témoigne de façon éloquente de l'attitude qu'avaient les élites scientifiques et intellectuelles de Québec envers les origines de la civilisation judéo-chrétienne. L'archéologie venant remettre en question des faits établis par la raison, il convenait, à Québec aussi, de procéder à des vérifications par voie expérimentale.

1. Plusieurs pièces de la collection d'égyptologie du Dr Douglas ont été offertes au Metropolitan Museum of Art de New York en 1890.

2. Son frère George Mellis le suit à Québec et devient surintendant médical à la Grosse-Île à l'époque des épidémies de choléra et de typhus.

3. LeMoine, James MacPherson, *Monographies et esquisses*, Québec, Gingras, 1885.

par Gabriel Bodson
et Louis-Alain Ferron

L'inauguration du cimetière du Père-Lachaise, en 1804, sur l'emplacement du jardin aménagé à la fin du XVIII^e siècle par François d'Aix de la Chaise, confesseur de Louis XV, marque l'avènement d'un nouveau type de cimetière: le cimetière rural. Plusieurs facteurs ont contribué à cette nouvelle conception du champ funéraire, notamment: la volonté des hygiénistes d'extirper des centres urbains les «lieux malsains» qu'étaient les cimetières; la reconnaissance scientifique du rôle de la végétation dans la purification de l'air et l'influence du romantisme sur les attitudes culturelles face à la nature et à la mort.

Le premier cimetière rural en Amérique du Nord est le Mount Auburn Cemetery, établi à Cambridge, près de Boston, et consacré en 1831. Un quart de siècle plus tard, on trouve un cimetière de ce type dans la plupart des villes importantes du continent. Montréal suit le mouvement et s'enrichit des cimetières Mount Royal et Notre-Dame-des-Neiges, tous deux situés sur le mont Royal.

LE CIMETIÈRE MOUNT ROYAL

C'est en 1847 qu'est incorporée la Mount Royal Cemetery Company, organisme privé regroupant les représentants des six plus importantes églises protestantes alors présentes à Montréal. Le cimetière de la rue Dorchester étant devenu exigu, la compagnie cherche un lieu propice à l'établissement d'un nouveau cimetière et porte son choix sur la ferme «Spring Grove», propriété du docteur McCulloch. Située dans une dépression entre le mont Murray – aussi appelé la colline d'Outremont – et le mont Royal proprement dit, la terre McCulloch est une vallée en forme d'hémicycle ouvert sur le nord, là où se trouve l'entrée principale.